



**Compte-rendu de la réunion du comité directeur
du Mercredi 09 octobre 2024 à 18 heures
au Stade du Québec 26 rue des deux communes
POITIERS**

Présents : Hubert BAILLY, Patrick BARRE, Michel BASTARD, Marc BODIN, Cécile GUIMBAUD-BARRE, Francis LANCEREAU, Francis LEROUX, Pascal LHOMMEAU Annie ROUGEON.

Absente excusée : Chloé CAZIN

Approbation du compte-rendu de la réunion du 04 septembre 2024

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Bilan sur les organisations et événements passés

- Tour de la VIENNE les 14 et 15 septembre 2024

Ce 12ème tour de la Vienne a été une réussite, non pas en raison du nombre de participants (68), mais grâce à la convivialité qui a caractérisé l'ensemble du week-end.

Tous les participants sont repartis enchantés par les itinéraires, l'accueil chaleureux et les ravitaillements.

Même les cyclos de la Vienne ont découvert des petites bosses

Le comité directeur remercie chaleureusement les Présidents et les membres des clubs de CYCLO-RANDONNEURS LUSSACOIS, CYCLOTOURISTES CHATELLERAUDAIS, CYCLO SAINT BENOIT, MONTAMISE CYCLOTOURISME, FOYER DU PORTEAU, CYCLO TOURISME DU QUARTIER DE BEAULIEU, CYCLO LOISIRS ANTRAN pour leur aide.

Le comité directeur remercie également l'équipe des ravitaillements, Marylène, Michel et Maurice.





Pour la prochaine édition, il a été décidé :

- De ne pas reconduire l'inscription ouverte à la journée compte-tenu du faible nombre de personnes intéressées par cette formule.
- D'inclure systématiquement le plateau repas dans le tarif
- De limiter le nombre de participants à 99.

- Séjour féminin POITIERS-TOURS-POITIERS du 05 au 06 octobre 2024 :

18 féminines de 7 clubs du département ont participé à ces deux jours.

Cet agréable séjour, pluvieux le deuxième jour a fait l'unanimité. Ce séjour a été organisé dans le cadre d'octobre rose

Pour 2025, ce type de sortie sera reconduit.

Convention relative à l'accès, l'aménagement, l'entretien, la signalétique de l'itinéraire de randonnée pédestre et à vélo en vue de son inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.

La Présidente explicite l'objet et les missions des signataires de cette convention.

Elle précise que l'article 8 de cette convention est sans objet concernant le CODEP.

Au vu des explications fournies l'ensemble des membres du comité directeur donne tous pouvoirs à la Présidente pour signer cette convention et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire pour la finalisation de cette convention.

Courriers reçus

- Invitation du CDOS le 1^{er} octobre 2024 à la réunion sur le thème « Prévention des troubles périméaux dans la pratique sportive ».

La Présidente a représenté le CODEP à cette soirée

Rapport des commissions

Le comité directeur valide les différents rapports des commissions Jeunes, Formation, Féminine, Route, VTT et Sécurité qui seront présentés à la prochaine assemblée générale.

Le comité directeur prend connaissance du rapport financier 2024 et du projet de budget 2025.





Calendrier 2025

Le calendrier 2024/2025 a été mis à jour et validé définitivement.

Le calendrier est disponible sur le site www.cyclotourisme86.fr

Il est rappelé aux présidents de club qu'ils doivent inscrire leurs manifestations sur le site « Où Irons Nous » avant la fin de l'année pour faciliter la prise de l'assurance manifestation.

Projets 2024/2025

Le comité directeur valide les projets suivants :

- Galette des rois le 17 janvier 2025 ; nous serons accueillis par le club de MONTAMISE CYCLOTOURISME.
- Formation plateforme déclaration manifestations en ligne et formation GPS le 8 février 2025 .au Foyer du PORTEAU.
- Rencontre des animateurs, Initiateurs et moniteurs de la VIENNE le 15 février 2025.
- Concentration départementale le 16 mars 2025 (point d'accueil).
- Critérium et Concours d'éducation routière le 22 mars 2025 à MIGNE AUXANCES
- Voyage en autonomie les 16, 17 et 18 mai 2025 à EGUZON.
- Journée Séniors le 5 juin 2025 à SAINT JULIEN.
- Journée féminine le samedi 24 mai 2025.
- Séjour féminin les 4 et 5 octobre 2025
- Assemblée Générale le 14 novembre 2025.

Challenge 2024/2025

Le comité directeur décide de reconduire les modalités du challenge de cette année à savoir les clubs ayant eu la plus forte progression de licenciés et le coup de cœur du CODEP.

Préparation de l'AG du samedi 16 novembre 2024

L'assemblée générale du CODEP aura lieu salle de l'ancienne conserverie 11 place Etienne Cherade de Montbron 86 140 SCORBE CLAIVAUX.





Le comité directeur valide l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour à savoir :

- 8 H 30 Accueil des clubs
- 9 H 00 Assemblée générale
- Rapport moral,
- Rapport d'activité,
- Compte-rendu financier,
- Projet de budget,
- Vote des différents rapports (moral, activité, financier),
- Vote pour l'élection des membres du comité directeur,
- Projets 2025,
- Quizz sur les évolutions de la réglementation routière,
- Récompenses : challenge CODEP et diplômes de la FF Vélo,
- Questions diverses.

Le comité directeur décide que les votes des différentes résolutions de l'assemblée générale auront lieu à main levée sauf pour l'élection des membres du comité directeur.

L'assemblée générale sera clôturée par un apéritif offert par le CODEP

Pour les membres qui le souhaitent un repas, au prix de 15 €, est prévu à l'issue de cette réunion.

Les inscriptions et le règlement sont à faire parvenir à Annie ROUGEON 16 rue de la Gravière 86 360 MONTAMISE et ce avant le 12 novembre 2024.

Comme pour les années précédentes, le comité directeur décide que le rapport d'activité sera diffusé aux présidents des clubs sur un support digital.

Ce rapport d'activité 2024 comprendra :

- Le rapport moral,
- Les effectifs 2024 à fin septembre et leurs évolutions depuis 2010,
- Les finances : bilan, compte d'exploitation et projet de budget 2025,
- L'activité des commissions route, vtt, jeunes, formation, féminine et sécurité,
- Les manifestations 2025 du CODEP,
- L'annuaire 2024 des clubs.

Questions diverses

Assemblées générales des clubs : Les représentants du CODEP, en fonction de leur disponibilité, se tiennent à la disposition des présidents qui le souhaitent, pour participer à leur AG.





Pascal LHOMMEAU indique que le bulletin fédéral du 7 et 8 juin 2024 précise qu'un jeune de moins de 18 ans doit être licencié soit en licence famille, soit en licence en Ecole Française de Vélo

Réunion du prochain comité directeur

Mardi 10 décembre 2024 à 18 heures au stade du Québec 26 rue des deux communes à POITIERS.

Plus rien, n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

La présidente
Cécile GUIMBAUD-BARRE

Le secrétaire
Hubert BAILLY

original signé

original signé

